



## **GEMRé**

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'Île de Ré

1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet

Tél. 05 46 28 97 48 - [asso.gemre17@yahoo.fr](mailto:asso.gemre17@yahoo.fr) - <http://gemre.wifeo.com/>

### **Billet d'humeur de Claudine en date du 30 Octobre 2012**

Les raisons de mécontentement d'une Gem'réthaise domiciliée à La Rochelle en résidence principale **QUI DOIT PAYER LE PONT PLEIN TARIF, HIVER COMME ETE, POUR SE RENDRE CHEZ ELLE A RIVEDOUX DANS SA RESIDENCE SECONDAIRE**

- issue d'une famille Réthaise
- propriétaire d' une maison familiale en résidence secondaire
- je m'acquitte des impôts fonciers et de la taxe d'habitation à LA ROCHELLE et à RIVEDOUX

Cependant, lorsque je me rends, avec mes filles dans l'île je dois l'intégralité du péage, puisque, ne conduisant pas moi-même je n'ai pas de véhicule.

Mes filles doivent aussi payer l'intégralité des passages lorsqu'elles viennent me voir, m'amener ou me rechercher mes petits enfants dont j'ai souvent la garde.

- l'âge de la retraite approche et si j'hésite à résider définitivement sur l'île à ce moment là, c'est parce que je m'y sentirais isolée. Mes contacts familiaux et amicaux seraient inévitablement restreints par une seule raison : le péage du pont par tous.

- nous sommes en période de la Toussaint et nous, " les continentaux" devons aussi payer pour nous rendre sur nos tombes.....scandaleux !!!!

**TOUT CELA EST INJUSTE ET INADMISSIBLE !!!!!**

